

الإمام
الشيخ
إبراهيم
بن
هajar

Explication [Sharh] du Hadîth : « Ceux qui auront le pire châtement le jour du jugement seront ceux qui font ressembler avec la création d'Allah. »

Par l'Imâm Ibn Hajar Al 'Asqalânî



Le Hadîth :

Nous étions avec Masrouq dans la demeure de Yassar ibn Numeyr et il vît sur un plateau des images représentatives et dit : « **J'ai entendu 'Adbullah -qu'Allâh l'agrée- dire : J'ai entendu le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam- dire : « Ceux qui auront le pire châtement le jour du jugement seront ceux qui font ressembler avec la création d'Allah. ».** » [Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim]

Le commentaire du Hadîth :

Ibn Hajar Al 'Asqalânî -qu'Allah lui fasse Miséricorde- dit :

وَقَدْ اسْتَشْكَلَ كَوْنُ الْمُصَوِّرِ أَشَدَّ النَّاسِ عَذَابًا مَعَ قَوْلِهِ تَعَالَى : (اَدْخُلُوا آلَ فِرْعَوْنَ أَشَدَّ الْعَذَابِ) فَإِنَّهُ يَفْتَضِي أَنْ يَكُونَ الْمُصَوِّرُ أَشَدَّ عَذَابًا مِنْ آلِ فِرْعَوْنَ ، وَأَجَابَ الطَّبْرِيُّ بِأَنَّ الْمُرَادَ هُنَا مَنْ يُصَوِّرُ مَا يُعْبَدُ مِنْ دُونِ اللَّهِ وَهُوَ عَارِفٌ بِذَلِكَ قَاصِدًا لَهُ فَإِنَّهُ يَكْفُرُ بِذَلِكَ ، فَلَا يَبْعُدُ أَنْ يُدْخَلَ مُدْخَلَ آلِ فِرْعَوْنَ وَأَمَّا مَنْ لَا يَقْصِدُ ذَلِكَ فَإِنَّهُ يَكُونُ عَاصِيًا بِتَصْوِيرِهِ فَقَطُّ

« **Il pourrait poser problème que le dessinateur soit le plus châtié des gens ; alors qu'Allah a dit « Faites entrer les adeptes de Pharaon dans le pire des châtements. »**¹

Et l'imam Tabarî y a répondu en disant que cela vise celui qui dessine une image qui est adoré en dehors d'Allah alors qu'il le sait et que c'est son but ; celui là devient mécréant pour cela, et il n'est dès lors pas étonnant qu'il entre à la même entrée que les adeptes de Pharaon. Quant à celui qui ne vise pas cela ; il n'est alors qu'un simple pécheur pour son image. »

Puis il dit -qu'Allah lui fasse Miséricorde- :

وَ خَصَّ بَعْضَهُمُ الْوَعِيدَ الشَّدِيدَ بِمَنْ صَوَّرَ قَاصِدًا أَنْ يُضَاهِيَ ، فَإِنَّهُ يَصِيرُ بِذَلِكَ الْقَصْدِ كَافِرًا ، وَسَيَاتِي فِي " بَابِ مَا وُطِئَ مِنَ التَّصَاوِيرِ " بِلَفْظِ " أَشَدَّ النَّاسِ عَذَابًا الَّذِينَ يُضَاهَوْنَ بِخَلْقِ

¹ Sourate 40 verset 46

اللَّهُ تَعَالَى " وَأَمَّا مَنْ عَدَاهُ فَيَحْرُمُ عَلَيْهِ وَيَأْتُمْ ، لَكِنَّ إِثْمَهُ دُونَ إِثْمِ الْمُضَاهِي . قُلْتُ : وَأَشَدُّ مِنْهُ مَنْ يُصَوِّرُ مَا يُعْبَدُ مِنْ دُونِ اللَّهِ كَمَا تَقَدَّمَ . وَذَكَرَ الْفَرُطِيُّ أَنَّ أَهْلَ الْجَاهِلِيَّةِ كَانُوا يَعْمَلُونَ الْأَصْنَامَ مِنْ كُلِّ شَيْءٍ حَتَّى أَنْ بَعْضُهُمْ عَمِلَ صَنَمَهُ مِنْ عَجْوَةٍ ثُمَّ جَاعَ فَأَكَلَهُ

« Et certains disent que cette menace sévère ne concerne que celui qui désire imiter Allah ; il devient ainsi un mécréant ; et nous allons voir dans le chapitre « les images sur lesquels on marche » le Hadîth en ce terme « Les hommes qui auront le pire châtement sont ceux qui imitent avec la création d'Allah ».

Mais pour ce qui est autre que ça ; c'est interdit et l'auteur est coupable de péché ; mais son péché est moins grave que celui qui imite.

Je dis : Et pire que lui encore est celui qui dessine ce qui est adoré en dehors d'Allah comme nous l'avons dit.

Et Al Qourtoubî a mentionné que les païens fabriquaient des idoles de toutes choses au point que certains fabriquaient leurs idoles avec des dattes ; puis en mangeaient lorsqu'ils avaient faim. »

Source : Fath Al Bârî, tome 10, page 384.